



Garantie
COVID-19
Incluse

Réservez en toute sérénité !

En plus des garanties classiques d'annulation ou d'interruption de séjour, Accel Travel vous permet de disposer d'une garantie Covid-19.

Dans quelle condition la garantie est elle activée ?

- Si à la suite d'un avis médical vous êtes déclaré positif ou cas contact vous empêchant de vous rendre sur votre lieu de villégiature
- Si vous êtes atteint pendant votre séjour, vous pourrez bénéficier d'un service de rapatriement ou si une mise en quatorzaine est exigée, d'un hébergement en hôtel

LES GARANTIES



Annulation
de séjour



Interruption
de Séjour



Arrivée
Tardive



Garantie
COVID-19



Kovers
e-santé

Nous avons pensé à vous !



**Annulation
de séjour**

Raison de santé ? Maladie grave, accident grave, décès, complications de grossesse

Raison professionnelle ? Licenciement économique, octroi d'un emploi ou d'un stage pour l'Assuré, mutation professionnelle, Préjudice grave aux locaux professionnels vous appartenant

Raison personnelle ? Préjudice grave au domicile, dommages graves au véhicule de l'Assuré, dans les 48 heures précédant le départ



**Interruption
de Séjour**

Vous devez interrompre votre séjour, vous serez remboursé !

La garantie s'applique pour tous les cas référencés dans le contrat et vous serez remboursé au prorata temporis correspondant à la partie du séjour non effectuée



**Arrivée
Tardive**

Un imprévu vous fait arriver tardivement, vous êtes couvert !

La garantie ne s'applique que pour des séjours d'une durée supérieure à 5 jours. Par arrivée tardive sur le lieu de villégiature, on entend l'arrivée de l'Assuré sur le lieu de séjour avec un retard supérieur à 24 heures après la date prévue de début de la location garantie, figurant sur le bulletin de réservation



**Garantie
COVID-19**

Et si vous êtes cas contact, vous êtes remboursé aussi

Cas contact ou cas positif déclaré jusqu'à 7 jours du début du séjour Cas contact ou cas positif déclaré pendant le séjour (Frais hôteliers de mise en quatorzaine pris en charge)

Exclusif !



Kovers e-santé

Besoin d'être rassuré rapidement ? Obtenez un avis médical depuis votre téléphone en moins de 5 minutes

Un doute ? Une question ? Consultez un médecin sans vous déplacer de votre site de villégiature, et ce en moins de 30 minutes

Recevez une ordonnance à distance : Lors d'un rendez-vous pour une téléconsultation avec un professionnel de santé, via l'application Kovers e-Santé, si le médecin en ligne le juge nécessaire, vous serez en mesure d'obtenir une ordonnance qui peut être envoyée à la pharmacie la plus proche

ACCEL COURTAGE

www.accel-courtage.fr